



LIEU DE LA FORMATION

AGENCE DE MONT DE MARSAN

PUBLIC CONCERNÉ

Infirmier Diplômé d'État (IDE)
 Aide-soignant (AS)
 Aide Médico-psychologique (AMP)
 Assistant de soins en
 gériatrie (ASG)

PRÉ-REQUIS

Aucun

DÉBUT DE LA FORMATION

Tout au long de l'année

DÉTAILS DATE DE LA FORMATION

Durée : 2 jours
 Nous consulter

MODALITÉS DE FINANCEMENT

Plan de développement des compétences

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître le cadre réglementaire de la Prise en Charge Médicamenteuse (PCM)
- Définir les compétences et le rôle de chaque acteur dans la PCM
- Appliquer les savoirs concernant la PCM
- Distinguer les grandes classes thérapeutiques responsables de iatrogénie
- Établir un plan de PCM de qualité
- Justifier une culture de sécurité au sein de l'Établissement

CONTENU DE LA FORMATION

- Comprendre: La gestion des risques associés aux soins
 - Le processus de la PCM: Le cadre réglementaire – Le circuit du médicament – Le personnel habilité (Rôle et responsabilités)
 - Les risques liés au circuit du médicament: Les erreurs médicamenteuses – Approches à priori et à postériori
- Prévenir: Prévention des risques cliniques
 - Analyse des risques et enjeux – Règles de bonnes pratiques (Outils de prévention)
 - Les étapes du circuit du médicament: prescription, dispensation, administration
 - La iatrogénie: Définitions et causes
 - Pharmacologie: «Règle des 5B» – Notions de pharmacocinétique – Les formes galéniques – Les génériques – Médicaments et alimentation.
 - Cas particulier: Le sujet âgé
- Mise en œuvre: La culture de sécurité des soins
- La gestion efficace du traitement: Cas de la sécurisation de la procédure d'administration – Lutte contre la iatrogénie
- La communication interprofessionnelle et la relation soignant / soigné
- Réflexions sur la mise en place d'une culture de sécurité: Constats et analyse des pratiques
- Objectifs choisis (Aspects organisationnel, comportemental, psychologique..)

CONDITIONS DE FORMATION

Validation : Attestation de formation

PROFIL DES INTERVENANTS

Equipe spécialisée

VOS CONSEILLERS DE L' AGENCE DES LANDES

Myriam DHAILLY
 Conseillère en Formation
 Professionnelle
 myriam.dhailly@greta-cfa-
 aquitaine.fr
 05 58 05 65 65
 05 58 05 65 64

PLUS D'INFORMATIONS SUR WWW.GRETA-CFA-AQUITAINE.FR